

Jean-Baptiste André Godin à messieurs les membres du conseil de direction de l'École sociétaire, 11 août [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre
[École sociétaire](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (31v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs les membres du conseil de direction de l'École sociétaire, 11 août [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27421>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 août 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [École sociétaire](#)

Lieu de destination 10, rue de Seine, Paris

Description

Résumé Réponse de Godin à une lettre de l'École sociétaire qui lui fait « triste impression ». Historique de la participation de Godin au financement de l'École sociétaire. Godin constate que l'École peine à réunir des fonds ; il promet une nouvelle contribution de 500 F : « comptez-y d'autant mieux que je n'ai guère l'espoir de voir l'École échapper au naufrage qui la menace ». Dans le post-scriptum, il annonce une contribution de 150 F de la part de Lhermitte.

Notes Une copie manuscrite de la même lettre, datée du 11 août 1845, sans modification substantielle du texte, se trouve sur la page 12 du registre CNAM FG 15 (1) de la correspondance active de Godin. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

Support Repères et soulignement du texte manuscrits au crayon rouge.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Fourierisme](#)

Personnes citées [Lhermitte \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [La Phalange, Paris, 1836-1849.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom École sociétaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Fourierisme

Biographie « Les disciples de Charles Fourier récusaient le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils

créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. »
[\(Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009\)](#)

NomLhermitte

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFourierisme

BiographieAmi de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fouriériste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

11 aout 1793
Ay l'assuré les membres du conseil de direction
de l'Asile des pauvres

Messieurs

Je vous prie de bien vouloir me répondre dans la plus courte
époque de la lecture de l'acte que je vous ai fait faire de ma cause.
Pour être tout dans ma réponse que je vous dirai ce que je
dis à ce que je puis pour le soutenir de notre cause. en 1793
j'étais aux batailles de la phalange invincible des. notre appelle ayant
été formé sur la quantité de nos abonnés connus je nous avions pour une
action un pointement avec M. Berthier et sous le rapport de mes ressources
je disais être dans un état de proportionnalité avec les besoins que
vous aviez' vaincu ayant par cette apprise que la souscription n'était pas entièrement
terminée je compris mon action. - Notre appelle du 21 mai dernier
présentant à peu près un chiffre égal des souscriptions réalisées je demandai
ma mise à present que si chacun agissait aussi de son côté que les
besoins seraient amplement satisfait. si ce fut autrement la la
democratie devra comment en est être pourra-t-elle constituer
la vente si on doit faire au contraire lui laisser la mi
meilleur ou rester dans l'état qu'il faut et pardonnez moi d'avoir
été un nécessarie de faire. seulement une dernière considération trouvant vous
avouez vous bien que vos amis le plus fidèles éprouvent aujourd'hui des ressources qui
pourront vous offrir plus largement à l'avenir ? Cela en est à priori pas
généralement impossible à votre appelle. en ce cas vous pourrez faire
pour un second appelle ^{à la même date} dans cent jours. employez y toutefois mieux que
je n'ai pu faire l'apprécier de voir leur échappée au naufrage qui se présente
aujourd'hui celle offre comme le passeport de ma sympathie pour
les amis connus ^{que la democratie devra faire pour leur donnerment à toute épreuve.}
Pour la cause de Dieu et de l'humanité

Je ne pourrai vous faire ~~ce moment~~ ^{le moment} une somme sur place en
avant le 20 auroant ^{Dans nos bureaux} je suis ~~de faire le tout au plus tôt~~ ^{à faire} à vous
désirant moi

je suis assuré avec la plus parfaite considération
notre bonne fortune

P.S. M. Berthier vient de me dire qu'il m'autorise
à vous remettre au moins 150 francs à mon prochain voyage
à Paris